

Plan détaillé épreuve n°1 :

NOTE

À l'attention de Monsieur le chef du bureau

Objet : La diversité et la lutte contre les discriminations au sein de la fonction publique.

Premier employeur de France, la fonction publique est tenue à un devoir d'exemplarité. Cette exemplarité concerne tout particulièrement le thème de la prévention des discriminations ainsi que la promotion de la diversité et débute en premier lieu par une égalité réelle des chances dans l'accès à un emploi public. L'égalité en droit doit aussi l'être dans les faits.

Si de multiples actions ont déjà été mises en œuvre afin de satisfaire à cette exigence, un récent rapport de Yannick L'Horty indique néanmoins la persistance de certains phénomènes de discrimination à l'emploi au sein de la fonction publique.

Les principaux dispositifs conduits ces dernières années en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité s'inscrivaient déjà pourtant dans une dynamique d'ouverture à l'accès aux métiers de la fonction publique (I). A la suite du rapport L'Horty, un ensemble de nouvelles mesures a été adopté (II).

- I) Les principaux dispositifs en œuvre pour l'égalité réelle des chances dans l'accès aux métiers de la fonction publique.
 - a) Répondre à un enjeu majeur pour la fonction publique
 - b) Les classes préparatoires intégrées (CPI)
 - c) Le PACTE
 - d) Le label Diversité

- II) Le constat de la situation actuelle et la mise en place d'un nouveau plan d'action.
 - a) Le rapport L'Horty
 - b) Le renforcement des mesures existantes et la création de nouvelles actions
 - c) L'exemple de l'élargissement de l'accès au 3^{ème} concours et ses effets attendus

Au cours de ces dernières années, la fonction publique a œuvré, à travers la mise en place de plusieurs actions, à promouvoir la diversité en son sein et lutter contre les phénomènes de discrimination à l'embauche. Ces dispositifs restant cependant incomplets, le renforcement des mesures actuelles ainsi que la création de nouvelles actions devraient permettre d'améliorer l'ouverture de la fonction publique à des profils plus diversifiés.